

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1864

Artikel: La Suisse face à la guerre d'Algérie : un pan d'histoire politique et diplomatique qui a suscité les passions
Autor: Jeanneret, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et la baisse du chômage jusqu'en 2008, l'assurance-chômage n'a donc pas pu commencer à rembourser ses dettes. Et, avec la nouvelle poussée du taux de chômage, la dette a explosé. Alors qu'elle se montait à 4,8 milliards de francs en 2007, elle atteindra 9 milliards à la fin de cette année.

Un assainissement s'avère donc nécessaire, ne serait-ce que pour protéger cet important stabilisateur automatique qu'est l'AC. En effet, une assurance sociale endettée est vulnérable face aux attaques de la droite dure, qui ne manque pas de sauter sur l'aubaine des déficits pour mener à bien son programme d'amaigrissement de l'Etat social. Cela est d'autant plus vrai pour une assurance sociale qui s'adresse à une minorité de la population. Une minorité qui a, aux yeux de nombreux Suisses, le «grave défaut» d'être sans emploi. On a pu le constater avec l'assurance-invalidité, qui n'a pu être assainie qu'après une première

cure de réduction des prestations et avec la promesse qu'un second train de mesures d'économie ne se ferait pas attendre.

Pourtant, la situation financière de l'AC ne saurait justifier les réductions de prestations imposées aux forceps par la majorité bourgeoise du Parlement. En effet, la législation actuelle contient déjà un mécanisme d'assainissement : si la dette de l'AC dépasse 2,5% de la masse salariale soumise à cotisation, le Conseil fédéral doit augmenter les cotisations paritaires de 0,5% et introduire une cotisation de solidarité de 1% sur les hauts salaires (art. 90c LACI), ce qui rapporterait environ 1,3 milliards par an supplémentaires à l'AC.

Parallèlement, le gouvernement doit initier une révision de la LACI pour trouver des recettes nouvelles, par exemple une augmentation du salaire assuré. Grâce à ce mécanisme, qui devra entrer en vigueur en 2011 si la révision

de la LACI échoue dans les urnes, l'AC pourrait être assainie en 6 à 8 ans... soit 10 ans de moins que ce qui est prévu avec la révision actuellement contestée ! Or, sur une période aussi longue, l'AC aurait à subir en moyenne deux récessions propices à de nouveaux déficits et donc à de nouvelles attaques contre le niveau des prestations.

La 4ème révision de la LACI n'est donc guère utile, car les comptes de l'AC peuvent être rééquilibrés uniquement à l'aide du dispositif actuellement en vigueur. Cependant, la droite et les organisations patronales, déjà responsables du déficit actuel par leur soutien à la baisse des cotisations de 2002, semblent vouloir tout faire pour que le mécanisme de frein à l'endettement de l'art. 90c LACI n'ait pas à entrer en vigueur. Une réaction peu cohérente avec leurs positions habituellement favorables aux freins à l'endettement en matière de finances publiques.

La Suisse face à la guerre d'Algérie

Un pan d'histoire politique et diplomatique qui a suscité les passions

Invité: Pierre Jeanneret (31 mars 2010)

La soutenance de sa thèse représente pour le doctorant l'aboutissement d'un travail de longue haleine requérant beaucoup de persévérance, et donc un moment de légitime émotion. Au-delà du rite académique, sous ses formes un peu surannées, cette cérémonie publique permet de

juger, au travers de la défense du candidat et des remarques de son directeur et de ses experts, des qualités d'une recherche universitaire, parfois aussi des faiblesses et lacunes de celle-ci. Disons-le d'emblée, ces dernières sont secondaires dans le travail présenté par le jeune historien valaisan

Damien Carron, longtemps collaborateur des Documents diplomatiques suisses et actuellement Délégué à la recherche à la Fondation Formation universitaire à Distance Suisse. Sans attendre la publication de son texte – que l'on souhaite prochaine – rendons compte de la

présentation, le mercredi 17 mars à l'Université de Fribourg, d'un sujet qui avait passionné l'opinion publique suisse, alémanique et davantage encore romande.

Le titre de la thèse, *La Suisse officielle face à la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962). Implication, perception, retombées*, est sans doute un peu réducteur et gagnerait à être modifié en vue de la publication. Damien Carron, qui n'en est pas à son coup d'essai, ne laisse en effet pas complètement de côté des aspects du problème comme la publication d'opuscules et ouvrages pro-algériens (Henri Cornaz, Nils Andersson), le rôle de journalistes (Charles-Henri Favrod, Marie-Madeleine Brumagne) dans la modification de la perception de la question algérienne par une opinion publique suisse a priori très francophile (1), l'accueil de réfractaires français et de militants FLN clandestins, voire l'aide directe au FLN (ainsi l'affaire Jean Mayerat, arrêté en 1960 alors qu'il tentait d'introduire en France des exemplaires du *Moudjahid*), ou encore d'autres formes de soutien à la cause de l'indépendance. Sous-jacents dans le travail dont nous rendons compte ici, ces sujets ont déjà été bien défrichés, grâce aussi à Carron lui-même (2).

Il se concentre donc sur la Suisse officielle, celle du pouvoir politique (3). Son intérêt pour ce sujet a été suscité notamment par l'importance des fonds aux Archives fédérales (qui témoignent du poids, tant politique qu'économique, de ces relations helvético-franco-

«algériennes» dès 1830 et jusqu'à l'indépendance, et même au-delà). Il a été ravivé par le renouveau de l'historiographie de la guerre d'indépendance, sujet resté longtemps tabou tant en France qu'à Alger: en particulier grâce aux travaux de Gilbert Meynier, Benjamin Stora, de Pierre Vidal-Naquet et de Raphaëlle Blanche sur la torture. Enfin il a été porté par la vague de commémorations en 2002 (40^e anniversaire des Accords d'Evian) et 2004 (pour les 50 ans de l'insurrection de la Toussaint).

Des relations complexes, vu la présence en Algérie d'une forte colonie suisse depuis la conquête (le cas d'Henry Dunant a été étudié dans d'autres travaux récents): deux mille individus dont la Confédération avait mission de protéger la vie et les intérêts économiques. Leurs représentants les plus puissants, comme le grand propriétaire viticole Borgeaud, ont certes tenté d'influer, par le biais du consul, sur la politique du Conseil fédéral, mais sans résultat notable. Ce même Borgeaud a d'ailleurs su mettre tôt à l'abri ses biens... A contrario, la présence d'une forte communauté algérienne en Suisse, et notamment de membres du FLN dans notre pays, ne laissait pas de faire craindre des réactions françaises. Lausanne par exemple était un véritable centre d'activité du mouvement indépendantiste. Les autorités suisses ont donc été constamment confrontées à un dilemme: quelles limites fallait-il mettre à la tolérance à l'égard de ses activités politiques, sans mécontenter notre puissant voisin, et sans

froisser non plus les Etats arabes comme l'Egypte de Nasser, où la Suisse avait de gros intérêts économiques?

Comme D. Carron le dit (il y consacre un chapitre entier dans sa thèse), l'affaire Dubois, véritable «bombe» dans la vie politique suisse, fut un moment de rupture, tant par la gravité des faits que par leur issue tragique. Rappelons que ce scandale révélait à l'opinion publique la collusion entre les services secrets suisses et français, et l'action de ces derniers sur notre territoire. Il poussera au suicide, le 23 mars 1957, le procureur général de la Confédération, le socialiste René Dubois. Il est certain que ce fut là un moment charnière dans la perception officielle suisse du conflit algérien. Il en résulta une plus grande tolérance envers les activités des ressortissants algériens et des pays arabes. Surtout, le Conseil fédéral – ou du moins son représentant le plus éclairé – acquit alors la conviction que la question algérienne ne pourrait se résoudre que par la négociation, et non par les armes. Cette conviction l'amena à offrir les bons services de la Confédération, comme intermédiaire en vue de l'ouverture de pourparlers.

Sans recommencer ici le débat sur le rôle de l'individu dans l'Histoire, notons en effet que tant le candidat que les experts se sont accordés pour souligner la place de premier plan qu'occupait le conseiller fédéral Max Petitpierre. Sans doute ses liens personnels avec l'entourage du général de Gaulle l'ont-ils amené à une analyse plus subtile et réaliste que celle de ses collègues. Un Paul Chaudet par exemple,

profondément marqué depuis les années 30 par une grille de lecture anticomuniste, voyait dans le FLN le fer de lance d'une offensive communiste contre l'Europe. C'était la perception de l'Etat-Major et des services de renseignement de l'armée suisse. L'attitude de Petitpierre relevait aussi de son postulat «neutralité – solidarité» dont on sous-estime peut-être aujourd'hui le contenu. Sous son égide, et presque à l'insu des autres conseillers fédéraux mis souvent devant le fait accompli, le diplomate Olivier Long fut la cheville ouvrière de la préparation aux négociations qui aboutirent aux Accords d'Evian du 18 mars 1962. Cette diplomatie secrète était-elle bien démocratique? La question peut certes être posée. Il ne faudrait cependant pas oublier les menaces sérieuses qui pesaient alors, en plein essor de l'OAS, sur les négociateurs et tous ceux qui les soutenaient (ainsi l'assassinat du maire d'Evian, et les imposantes mesures de protection policière et militaire des délégués algériens logés au Signal-de-Bougy sur la Côte vaudoise). Jamais plus, après 1962, la Suisse ne jouera un rôle d'intermédiaire d'une telle ampleur dans des négociations internationales. Rappelons aussi, à propos de la politique d'ouverture de Petitpierre, que c'est à cette époque que se mettent en place les structures qui aboutiront à la DDC (Division Développement et Coopération).

Il convient de relever un autre apport de cette étude. D. Carron décrypte avec finesse l'analyse politico-économique, singulièrement perspicace, que font les dirigeants algériens de

la Suisse. Pour eux, la neutralité helvétique n'est qu'un paravent. Le Conseil fédéral fait de l'administration. Le vrai pouvoir est aux mains du *Vorort* et des industriels, et le gouvernement va dans le sens des intérêts de ceux-ci. Mais les leaders du FLN savent utiliser à leur profit l'opportunisme de banquiers réalistes: ceux-ci ont joué un rôle très important dans le transfert des taxes révolutionnaires prélevées de gré ou de force auprès des 400'000 travailleurs/résidents algériens en France. Une forte présence d'immigrants qui, soit dit en passant, inquiète les autorités: vu la répression croissante de la police française envers les Arabes et la multiplication des attentats de l'OAS, elles craignent un afflux de réfugiés dans une Suisse alors marquée (le phénomène n'est pas nouveau!) par une forte défiance envers les musulmans.

Peut-être l'auteur aurait-il pu, à côté de la Suisse officielle, accorder une place plus importante à la Suisse officieuse, qui est un prolongement de celle-ci. Il consacre cependant de nombreuses pages à la presse, encore plus importante à une époque où les journaux étaient un prolongement des partis politiques. Des conseillers fédéraux ne téléphonaient-ils pas à la rédaction de la *Neue Zürcher Zeitung* pour suggérer la publication d'un article? Certes, une étude exhaustive de ce média constituerait un autre sujet de thèse en soi, vu le rôle considérable qu'ont joué les journaux, on l'a dit, dans l'évolution de l'opinion helvétique. Laissons de côté la presse d'extrême droite,

comme *Le Nouvelliste* d'André Luisier, acquise aux thèses de l'Algérie française et même sympathisante de l'OAS. Et celle de l'extrême gauche: *la Voix Ouvrière* du PST/POP, avec lequel le FLN ne cherche pas le contact, pour éviter absolument d'être taxé de communisme, cela alors même que le Parti du Travail, proche du PCF, fait preuve d'une grande frilosité envers le problème algérien. Ce qui contribuera à éloigner de lui une génération de jeunes militants anticolonialistes. On relèvera que la presse de l'Alliance des Indépendants de Duttweiler fut la première à s'engager aux côtés des Algériens. Quant à l'attitude ambiguë des dirigeants du PSS (au nom de la solidarité socialiste avec le gouvernement de Guy Mollet), elle fut vivement dénoncée dans *Le Peuple-La Sentinelle* par les articles de Jules Humbert-Droz sur l'expédition de Suez ou l'aval donné à l'action des paras à Alger et à l'usage systématique de la torture. L'auteur s'interroge avec raison sur les différences qui auraient existé entre les organes de presse alémaniques et romands. Il constate plutôt une focalisation sur des points différents. L'opinion publique et les journaux suisses allemands ont été fortement sensibilisés par la question des jeunes hommes (souvent mineurs) engagés dans la Légion étrangère. Lors d'un procès en 1959, plusieurs d'entre eux ont raconté des scènes de torture en Algérie. En Suisse romande, sans doute plus touchée encore par le conflit algérien du fait de sa proximité linguistique et culturelle avec la France, le contact avec les réfractaires et

déserteurs français, ainsi qu'avec les étudiants algériens en exil, notamment à Lausanne, fut incontestablement un élément fort de la prise de conscience politique de toute une génération, que l'on retrouvera dans les événements de Mai 68 et dans diverses militances de gauche (4).

Pour revenir à la Suisse officielle stricto sensu, qui est le point nodal de cette riche thèse, on peut dire que les autorités suisses affichèrent tout au long du conflit une attitude ambiguë, oscillant entre d'une part pragmatisme, opportunisme, voire suivisme, et d'autre part une véritable vision stratégique.

Cette politique a-t-elle, notamment sur le plan économique, porté ses fruits après l'Indépendance? Oui dans un premier temps, au début de la République algérienne de Ben Bella. Puis tout changea avec le coup d'Etat de Boumedienne en

1965 et l'accession au pouvoir de l'armée des frontières, qui n'avait pas signé les Accords d'Evian et les considérait comme une trahison. La nationalisation des biens des Suisses en Algérie (qui comme l'écrasante majorité des pieds-noirs se sont exilés), la présence en Suisse d'opposants algériens comme Aït Ahmed, enfin la question du trésor du FLN empoisonneront les rapports entre la Suisse et l'Algérie jusqu'en 1969. L'auteur n'a pas souhaité aller au-delà de cette date dans son examen des rapports entre les deux pays.

En bref, voilà un travail très riche, basé sur une abondante documentation, que l'auteur maîtrise, bien écrit et souvent même palpitant. Il fera date dans l'historiographie déjà abondante relative à une guerre coloniale qui n'a cessé d'aviver les passions des témoins et acteurs, et parfois celles des historiens eux-mêmes.

1. Cf. Souad Von Allmen Metral, *Les plumes de l'indépendance. Des journalistes en Suisse romande pendant la Guerre d'Algérie*, mém. lic. Fac. Lettres, Uni GE, 1995.
2. Voir notamment «*De la réédition de La Question à l'édition de La Pacification. Premiers contacts et premiers engagements avec les nationalistes algériens (avril 1958–février 1960)*», in *Livre et militantisme. La Cité Editeur 1958–1967*, Lausanne, Ed. d'en bas, 2007, pp. 31–67.
3. On ne saurait passer ici sous silence les travaux précurseurs de Marc Perrenoud, en particulier «*La Suisse et les accords d'Evian*», *Politurbis*, No 31, 2/2002 (publication du DFAE).
4. Cf. Pierre Jeanneret, «*Le Mouvement démocratique des étudiants*», in *Contestations et Mouvements 1960-1980*, pp. 43-84, AEHMO/Ed. d'en bas, No 21, 2005, pp. 43-84.

Etre esclave à Cuarny (VD)

Balade archéologique en terre vaudoise

André Gavillet (04 avril 2010)

L'espace qui correspond aux limites géographiques du Canton de Vaud s'est significativement enrichi, durant ces trente dernières années. L'archéologie y a été stimulée par les chantiers ouverts pour répondre à l'expansion économique, notamment par ceux des tracés autoroutiers. L'archéologie a

connu, elle aussi, ses Trente Glorieuses! Elles ont correspondu à l'activité de l'archéologue cantonal Denis Weidmann. Son départ à la retraite a été l'occasion, lui rendant hommage, de la publication d'un in folio (*Archéologie en terre vaudoise*, Infolio éditions, Gollion, 2009), qui présente les

découvertes faites, allant de la période paléolithique au Haut Moyen Age. Quelques-unes sont de portée nationale, l'amphithéâtre de Nyon, les deux grands mausolées d'Avenches, au lieu-dit En Chaplix.

Le réseau des sites vaudois est dense, donnant à la promenade